

RAPPORT N° 506 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 24 AOUT 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 16 au 23 août 2025. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, trois (3) personnes ont été assassinées par des individus non identifiés dans la province de Gitega.

Le rapport signale également le cas d'une (1) personne qui a été gravement torturée par des Imbonerakure dans la province de Bujumbura.

1. Violation du droit à la vie

- Dans une période de seulement 4 quatre jours, la zone de Nyabikere de la commune de Shombo, en province de Gitega, trois hommes ont été violemment assassinés par des individus non identifiés. Depuis, un climat de peur d'impunité pour des auteurs des crimes de sang s'installe dans la population de Nyabikere.

Le samedi 16 août 2025, le corps sans vie de Cuma Ndikumana, âgé de 50 ans, a été retrouvé sur la colline de Taba, dans la zone de Nyabikere. Selon des témoins oculaires, ses agresseurs ont attaché son corps sur un arbre avant de prendre la fuite.

Le dimanche, 17 août 2025, le corps sans vie de Joseph Nyamweru, âgé de 42 ans, a été retrouvé sur la colline de Muhororo dans la même zone de Nyabikere. Selon des témoins oculaires, le corps de la victime avait été atrocement mutilé à coups de machette.

Le mardi 19 août 2025, le corps sans vie de Melchiade Nzeyimana, âgé de 48 ans, a été découvert sur la colline de Ngugo, toujours dans la zone de Nyabikere, près

du Lycée communal de Nyabikere. Selon des témoignages des habitants de sa colline natale, Melchiade Nzeyimana a été assassiné après avoir vendu sa vache et son corps portait des traces de strangulation au cou avec du sang dans sa bouche.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête immédiate, impartiale et approfondie pour identifier les auteurs de cette série d'assassinats particulièrement violents, les traduire devant la justice et les punir conformément à la loi.

2. Violation du droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de mardi à mercredi 20 août 2025, aux alentours d'une heure du matin, quatre Imbonerakure¹ en patrouille nocturne, Constantin Ndabirorere et son fils Kelly Ndabirorere, Jean Claude Ndayishimiye alias Bire et le surnommé Bwayaze, ont violemment torturé et blessé un homme connu sous le nom de Manassé Nibaruta sur la colline de Murengeza, zone de Musenyi, commune de Mpanda, dans la province de Bujumbura.

Selon des membres de sa famille, les agresseurs de Manassé Nibaruta, commandités par le chef du CNDD-FDD sur cette colline, Jean Bosco Ndayisenga, l'ont appelé alors qu'il dormait à son domicile. Aussitôt sorti de sa maison, ils l'ont atrocement roué de coups de gourdins et de bâtons, et l'ont grièvement blessé à la machette. Les mêmes sources précisent que, lors de cette séance de torture, ces Imbonerakure ont également proféré des insultes contre lui, en l'accusant de soutenir un certain Oswald, candidat aux prochaines élections collinaires, qui prône le changement sur la colline de Murengeza par l'élection de nouveaux conseillers collinaires, étant donné que les conseillers actuels sont gangrénés par la corruption, les malversations économiques et le non-respect des droits humains.

SOS-Torture Burundi a appris que les auteurs de ces actes atroces de torture demeurent libres malgré l'existence d'éléments accablants de preuve. Elle

¹ Membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

demande que tous les auteurs du crime, qui sont bien identifiés, soient immédiatement arrêtés et traduits en justice afin qu'ils soient punis conformément.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.